

Salon Sup Pyrénées

Jeudi 4 Mars 2010

Parc des Expositions de Tarbes

Sup Pyrénées : le salon de la formation supérieure de l'Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées et Sud de la Haute-Garonne.

Présentation

Organisé par la Région Midi-Pyrénées, le Salon Sup Pyrénées est le salon des formations post-bac des départements de l'Ariège, du Gers, des Hautes-Pyrénées et du Sud de la Haute-Garonne. Il se tiendra toute la journée du **jeudi 4 mars, de 9h à 16h30, au Parc des Expositions de Tarbes** (Bd du 122^{ème} Régiment d'Infanterie).

Cette 2^{ème} édition, née du succès de Sup Pyrénées à Tarbes, en 2009, a pour objectif d'informer les lycéens du Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées et Sud de la Haute-Garonne sur les formations supérieures qui existent **près de chez eux**.

Infos pratiques

Salon Sup Pyrénées

Jeudi 4 février 2010 A destination des lycéens de l'Ariège, du Gers, des Hautes-Pyrénées et du Sud de la Haute-Garonne De 9h00 à 16h30.

Le programme de la Journée

9h00 : Ouverture du salon aux lycéens

11h00 : Visite des stands et rencontre des professionnels en présence de Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées et des élus.

12h00: Discours inaugural de Martin Malvy

16h30 : Fin du Salon

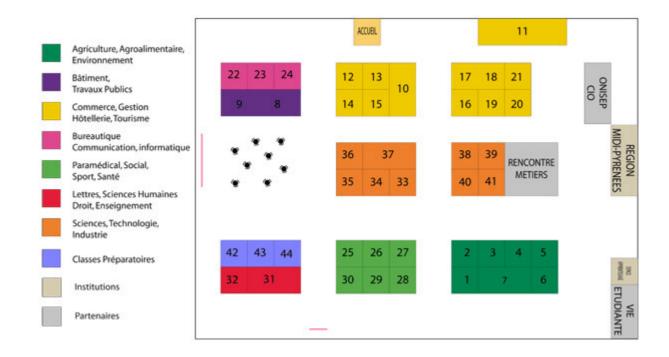
Les exposants

L'édition 2010 du salon Sup Pyrénées présentera au Parc des expositions de Tarbes, **90 formations** et accueillera **130 exposants, pour un total de 29 établissements** (17 des Hautes-Pyrénées , 6 du Gers, 4 de l'Ariège, 2 du Sud de la Haute-Garonne).



SALON SUP PYRENEES 2010

Le Plan du Salon



Les stands institutionnels :

La Région Midi-Pyrénées dispose d'un stand sur le Salon.

8 bons plans seront proposés aux jeunes sur ce stand :

- -Agriculture, Agroalimentaire, Environnement
- -Bâtiment, Travaux Publics
- -Commerce, Gestion, Hôtellerie, Tourisme
- -Bureautique, Communication, Informatique
- -Para médical, Social, Sport, Santé
- -Art, Lettres, Sciences Humaines, Droit, Enseignement
- -Sciences, Technologie, Industrie
- -Classes Préparatoires

Les autres stands institutionnels :

- Un stand Maison Commune Emploi Formation et service apprentissage de la Région

Des stands Partenaires :

- Stand CIO et ONISEP
- Stand « Vie étudiante » : la présence du BIJ, du CRIJ et du CROUS
- Stand « Rencontre des métiers » : association EGEE « Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise »



SALON SUP PYRENEES 2010

Les visiteurs

Pour l'édition 2010 du Salon Sup Pyrénées, **1962 élèves** se sont inscrits, soit au total **2050 personnes**, avec les accompagnants.

Sur les 2050 personnes présentes, 1352 sont des Hautes-Pyrénées, 199 du Gers, et 259 de l'Ariège et 240 du Sud de la Haute-Garonne.

Les 90 formations réparties en 8 pôles

Cf. plan du Salon ci-dessus

L'action de la Région Midi-Pyrénées en faveur de l'enseignement supérieur

La Région consacrera, pour l'année 2010, un budget de **48.4 M€** en faveur de l'enseignement supérieur.

La Région agit en faveur du logement étudiants

Au titre du Contrat de Projets Etat / Région 2007-2013, la Région accentue ses efforts pour les étudiants en mobilisant **90 M€** pour les bâtiments d'enseignements supérieurs et les logements étudiants.

Nouveauté du budget 2010 : la Région se porte caution solidaire des étudiants par convention avec le CROUS et les bailleurs sociaux. Les étudiants non-boursiers se verront donc proposer par la Région le cautionnement de leur loyer pour faciliter leur accès au logement, dont le coût est la première cause de précarisation des jeunes.

Se déplacer moins cher : des tarifs transports aidés par la Région Midi-Pyrénées.

Le « poste transport » représente une part importante du budget d'un étudiant. Midi-Pyrénées, grâce à la « Carte Midi-Pyrénées étudiants » et à « l'Abonnement élèves, étudiants, apprentis » leur permet de réduire leurs dépenses.

Des réductions sur :

La carte Midi-Pyrénées Étudiants

Pour les trajets domicile / lieu d'études et tous les trajets en Midi-Pyrénées
Conditions : être étudiant en Midi-Pyrénées ou dans l'une des 4 régions limitrophes et avoir moins de 29 ans

L'abonnement élève-étudiant-apprent

>> Pour les étudiants de moins de 26 ans, pour leur trajet domicile / lieu d'étude

La Centrale d'Information Multimodale (CIM) est accessible sur : www.transports.midipyrenees.fr

Elle calcule les itinéraires, elle donne les horaires, elle informe sur le trafic



■ SALON SUP PYRENEES 2010

Le Plan de soutien s'adresse aux étudiants de Midi-Pyrénées

Le plan de soutien à l'activité régionale, voté en juin dernier, prévoit l'accroissement de la participation de la Région Midi-Pyrénées aux investissements dans **les bâtiments d'enseignement supérieur** (50 M€) **et de recherche** (28 M€).

Par ailleurs, ce plan met en place une aide de 5 000 euros par embauche en CDI de jeunes diplômés d'IUT, BTS, licences professionnelles ou masters avant le 31 décembre 2010. Une enveloppe de 2,5 millions d'euros est prévue pour cette mesure.

L'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée

Destiné à rapprocher les universités de Toulouse, Montpellier, Barcelone et Palma, l'Eurocampus permet de fédérer l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche tout en favorisant les échanges et la mobilité des étudiants entre les Régions.

De nombreux dispositifs pour favoriser et accroître les échanges sont mis en place : intensification des bourses d'études et de stages, aide aux transports ou encore création d'un campus numérique au travers d'un portail Internet.

Représentant environ 510 000 étudiants, l'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée se place au 1er rang européen et au 7ème rang mondial, en nombre d'étudiants.

Faute de moyens, de nombreux étudiants renoncent à réaliser une expérience internationale durant leur cursus. Pour donner à chacun la chance de découvrir une culture, d'apprendre une langue, durant des études ou un stage à l'étranger, le Conseil régional de Midi-Pyrénées a mis en place **les bourses de mobilité**.



SALON SUP PYRENEES 2010

L'apprentissage en Midi-Pyrénées : une compétence majeure de la Région

62 CFA et sections d'apprentissage qui forment **18 400 apprentis en Midi-Pyrénées dont** 569 apprentis dans l'enseignement supérieur.

Depuis 1998, la Région a consacré à l'apprentissage :

- près de 339 M€ de fonctionnement (dotations aux CFA, développement qualitatif des formations, frais de transport-hébergement-restauration des apprentis)
- 64,5 M€ en investissement : 13,4 M€ pour l'équipement des CFA, et 50,7 M€ pour financer 20 opérations lourdes de reconstruction ou rénovation de centres.

Entre 1999 et 2009, elle a également voté l'ouverture de 290 nouvelles formations par apprentissage.

Les missions de la Région :



L'apprentissage dans le supérieur, c'est :

- 43 formations de niveau DUT (niveau 3), Licences professionnelles (niveau 2) Master et diplôme d'ingénieur.
- **16 secteurs professionnels** sont concernés. Ils regroupent des entreprises exigeant un haut niveau de compétence techniques ou technologiques.
- Les taux de réussite aux examens et les embauches directes à l'issue de la formation sont en moyenne de l'ordre de 85%.
- 5 500 000€ versés par la Région au titre des primes aux employeurs.



■ SALON SUP PYRENEES 2010

Formations sanitaires et sociales : une nouvelle compétence pour la Région Midi-Pyrénées

La Région consacre annuellement près de **40 M€** à la formation des futurs professionnels des secteurs de la santé et du social depuis le transfert des compétences en 2005.

En Midi-Pyrénées, près de 750 aides-soignants, plus de 650 infirmiers, plus de 500 aides à domicile et 350 aides médico-psychologiques sont diplômés chaque année.

1,7 M€ sont consacrés à la prise en charge des frais de scolarité des formations d'aide soignantes, auxiliaires de puériculture, ambulanciers, aide médico-psychologique.

Le budget régional apporte également le financement du fonctionnement des centres de formations sanitaires, soit plus de 23 M€ par an.

Pour l'année 2008-2009, **1763 étudiants** ont reçu une bourse, pour un montant total de **5.6 M**€ (contre **1179 bourses allouées en 2004-2005**, représentant **2.9 M**€, soit une augmentation de 93% de l'aide régionale).

Les missions de la Région:

- Elle définit et met en œuvre une politique de formation dans le domaine sanitaire et social
- Elle agrée les organismes de formations sanitaires et sociales
- Elle finance le fonctionnement de ces établissements de formation
- Elle attribue et verse les bourses d'études.

- Montant : **1315**€ à **3554**€ par an selon 5 échelons, versement : 50% en octobre, 50% en mars.
- Calcul de la bourse à partir des revenus de l'étudiant seul, lorsqu'il est fiscalement indépendant.
- Les changements de situation financière de l'étudiant par rapport au dernier avis d'imposition sont pris en considération immédiatement.
- Prise en charge par la Région des droits d'inscription de tous les étudiants boursiers.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la Région Midi-Pyrénées :

www.midipyrenees.fr

